



Briller par son panorama

Diffusion de l'information relative à la rémunération des élus municipaux :

La rémunération versée au maire en 2017 a été de 6 455,40

La rémunération versée aux conseillers en 2017 a été de 1 614,00

L'allocation de dépenses versée au maire en 2017 a été de 3 227,70

L'allocation de dépenses versée aux conseillers en 2017 a été de 807,00

La rémunération versée au maire en 2017 par la MRC d'Arthabaska a été de 4 383,36

L'allocation de dépenses versée au maire en 2017 par la MRC d'Arthabaska a été de 1 461,09

Engagement de plus de 25 000 \$ d'un même fournisseur pour des travaux municipaux :

ERRATUM, information modifiée le 13 février 2018

Carrière St-Marthys	achat de graviers	27 446.00\$
---------------------	-------------------	-------------

25 janvier 2018

Christine Blouin
directrice générale
secrétaire Trésorière

